

**dfi analyse**  
Le « nuage de cendres », la « crise grecque » : La politique face aux crises européennes - page 1

**dfi information**  
Une nouvelle mission pour la Fondation Entente franco-allemande - page 4

**La réalité de la coopération franco-allemande dans les entreprises : une dynamique pour le marché unique européen** - page 4

**Séminaire pour journalistes français de la radio à Berlin** - page 5

**Master Européen de Gouvernance et d'Administration (MEGA) 2010 - 2011 : Recrutement de la sixième promotion jusqu'au 15 juin 2010** - page 5

**Calvados - Basse-Franconie : Un jumelage modèle** - page 6

**dfi service**  
« La France et l'actualité de l'Histoire - dimension nationale, prétention universelle ? » - page 7

**Vient de paraître : La CSG et la réforme de la Sécurité sociale en France** - page 7

## Le « nuage de cendres », la « crise grecque » La politique face aux crises européennes

**dfi analyse** **Quel est le point commun entre le nuage de cendres islandais et la crise financière grecque ?**

Au premier abord, ces deux événements n'ont pas grand chose en commun : alors que l'éruption volcanique à l'extrême nord-ouest de l'Europe est un phénomène naturel, la crise budgétaire et financière à l'extrême sud-est de l'Union européenne est le fruit d'une politique défaillante. Toutefois, ces deux événements ont en commun des répercussions échappant au contrôle des politiques nationales, alors que les citoyens sont directement concernés : le blocage au sol des avions, qui a paralysé l'Europe entière, a laissé des dizaines de milliers de vacanciers et d'hommes d'affaire sur le carreau. Et l'affaiblissement de l'euro dû à la crise budgétaire grecque se répercute directement dans tous les pays de la zone euro, sans parler des conséquences éventuelles pour le contribuable. Les deux phénomènes sont donc les conséquences appréhensibles d'événements hors du champ d'action de la politique nationale.

**Interdépendance : dépendance réciproque et succès du projet européen**

**En s'y intéressant d'un peu plus près**, on remarque qu'ils sont en ce point tout à fait comparables : les deux crises sont, de par leur nature, « interdépendantes » ; elles ne peuvent être résolues par un Etat seul, alors que leurs répercussions sont déplaisantes pour chacun. De la même manière qu'un nuage de cendres ignore les frontières politiques, la finance internationale ne s'intéresse guère aux tentatives de régulation financière d'un seul des Etats de l'union monétaire.

**Le succès du projet européen d'intégration**, mesuré par l'approbation et le soutien de



*Communication franco-allemande : Libération (26.3.10) cite Focus (22.2.10)*

l'opinion publique (légitimité) et par sa capacité spécifique à résoudre des problèmes (efficacité), est particulièrement visible dans de tels phénomènes « interdépendants ». Car c'est justement ces problèmes, dont la nature exclue qu'un Etat seul puisse les résoudre, qui promettent une avancée dans le processus d'intégration, aussi bien au niveau du soutien de l'opinion publique que des résultats effectifs.

**L'heure de l'Europe aurait-elle sonné ?** Il semble évident, dans une pareille situation, que tous les yeux se tournent vers Bruxelles. Et apparemment, les politiques ont bien compris l'importance d'une prise de décision commune. Ainsi, on peut lire que la chancelière allemande Angela Merkel consacre « un tiers de son temps de travail » à la crise grecque (FTD 26.4.2010, p.7) et que son ministre des finances Wolfgang Schäuble a des contacts téléphoniques quotidiens avec son homologue française Christine Lagarde. En même temps, ces efforts désespérés ne peuvent masquer qu'il ne s'agit en rien d'une politique européenne commune mais (dans le meilleur des cas) de politiques nationales coordonnées.  
*Lire la suite à la page 2*

Alors avant d'évaluer comment les résultats de ces efforts peuvent être appréciés sous l'angle de leur légitimité et de leur capacité à résoudre les problèmes, il est au préalable indispensable, pour chacune de ces deux crises, d'expliquer les raisons pour lesquelles il n'existe aucune politique européenne dans ces domaines.

### ■ Un seul nuage de cendres, 27 espaces aériens et une ébauche de coordination.

Bien sûr, aucun gouvernement ou autorité ne peut prévoir **une éruption volcanique**. Cependant, les mesures nécessaires en réaction à un tel phénomène naturel peuvent être prévues et préparées. Au jour d'aujourd'hui, dans l'Europe des 27, chaque pays membre jouit d'une entière souveraineté sur son espace aérien; son ouverture et sa fermeture peuvent être décidées sans concertation avec les autres pays membres ou les instances européennes. Résultat de cette politique durant les dernières semaines ? Des aéroports européens ouverts, d'autres fermés, sans que l'ampleur véritable du danger soit connue ou seulement estimée de la même manière par tous. La Commission européenne a le droit, depuis un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) de 2002, de négocier l'utilisation de l'espace aérien européen avec des pays tiers, comme par exemple les Etats-Unis. (En concluant, en avril 2007, l'accord global « Ciel ouvert » avec ces derniers, la Commission a démontré, qu'ensemble, les Européens pouvaient obtenir un accord d'égal à égal avec les Etats-Unis. Désormais, chaque compagnie aérienne européenne peut relier n'importe quel aéroport américain depuis n'importe quel aéroport européen). La compétence de la Commission se limite toutefois aux aspects économiques du trafic aérien ; les questions concernant la sécurité et l'organisation de l'espace aérien étant considérées comme relevant des souverainetés nationales. Alors que la convention de Schengen a considérablement gommé les frontières terrestres entre les pays européens, un tel accord concernant l'espace aérien européen manque toujours. Certes, un calendrier a été établi en 2001 qui prévoit, après une phase d'études (jusqu'en 2013), la création d'un espace aérien commun d'ici à 2020. Cependant, et contre la volonté du Parlement Européen, l'accord-cadre trouvé en 2008 a accordé un rôle prépondérant aux instances nationales dans l'organisation de cet espace aérien commun. Ce qui signifie que, dès qu'un Etat membre (pour des raisons qu'il doit toutefois nommer) estime qu'un danger plane sur ses frontières, il peut – que ce soit au sol (Schengen) ou dans les airs (« Ciel unique ») – décider unilatéralement d'ignorer les traités européens

et de fermer ses frontières nationales ou son espace aérien.

**Comment, alors, apprécier l'efficacité de cette mesure ?** En ce qui concerne la capacité de cette mesure à résoudre le problème, la réponse est relativement simple : dans les circonstances de cette crise d'ordre naturel, la paralysie a duré six jours entiers (du 14 – date de l'éruption volcanique – au 20 avril), jusqu'à ce qu'enfin, une vidéoconférence des ministres des transports de l'UE n'ait lieu ; conférence durant laquelle ces derniers ont tenté d'accorder leurs voix sur une action commune. Le fruit de cette intervention s'est toutefois limité à appeler les pays membres à une « meilleure coordination » et à les inviter à garantir que les autres moyens transports soient « pleinement fonctionnels ».

### La légitimité de ce genre de politique s'évalue généralement sur un niveau national:

chacun des 27 ministres des transports a en effet d'abord en tête ses propres électeurs, ceux qui l'ont élu et dont il espère à nouveau la confiance et le vote. En l'absence d'une autorité européenne commune (comme la Commission ou la Banque centrale), chaque ministre essaye de paraître efficace et compétent aux yeux de ses concitoyens; ce qu'un ministre peut le mieux démontrer s'il réussit à imposer « sa position » aux autres. Logiquement, cela conduit, dans le meilleur des cas, à la coordination des positions nationales sur le plus petit dénominateur commun. (Dans le pire des cas, aucun accord n'est trouvé). On est alors en droit de se demander comment on peut obtenir l'approbation et le soutien de l'opinion publique pour une politique, qui, de façon systématique, ne dépasse jamais le plus petit dénominateur commun. Bien que les critères formels de souveraineté démocratique nationale soient observés, le résultat de cette politique n'est en aucun cas optimal – et a été, dans notre cas précis, cher payé par tous les pays et leurs citoyens touchés par l'interdiction de vol non coordonnée.

### ■ La dette grecque, celle des banques allemandes et une politique européenne défailante

**En ce qui concerne la crise budgétaire grecque,** le tableau est plus complexe. Il faut tout d'abord rappeler et ne pas perdre de vue que la monnaie unique, gérée par la Banque centrale européenne (BCE), est le domaine politique de l'UE, pour lequel l'intégration est la plus avancée. La BCE possède (au moins) autant de pouvoir et de compétences que les banques nationales l'ayant précédée avant l'introduction de l'euro. Sa capacité de réaction pendant la crise économique et financière a été par la plupart jugée satis-

faisante. Cependant, la mission de la BCE, d'après les traités européens, se limite à assurer la stabilité de la monnaie; en d'autres termes, à lutter contre l'inflation. La politique économique et budgétaire relève dans la plus large mesure de la responsabilité des Etats membres. Mais alors qu'il existe 16 politiques économiques et budgétaires différentes, une politique monétaire unique paraît insuffisante pour lutter efficacement contre l'inflation. Une base pour la coordination économique constituent les « critères de Maastricht » introduits par le « pacte de stabilité et de croissance ». En définissant quelques indicateurs économiques communs qui doivent être respectés par l'ensemble des pays de la zone euro, ils créent un minimum d'éléments communs au niveau macroéconomique. Cependant, les chemins empruntés pour atteindre et respecter ces critères restent dans une large mesure aux mains des pays membres, de même que la nature des sanctions en cas de leur non-respect (« alerte rapide ») reste floue. Comme ces derniers mois l'ont montré, les effets de ces instruments dans le cas du non-respect des critères de stabilité dans un contexte de crise économique et financière sévère sont quasi nuls. On ne peut donc nier, que dans le domaine monétaire, l'intégration est définie par une asymétrie: d'un côté une politique monétaire unique, de l'autre des politiques économiques et budgétaires nationales à peine coordonnées.

**La capacité à résoudre les problèmes** résultant de cette constellation était acceptable, tant que les tensions au sein de la zone euro ne dépassaient pas le cadre qui permettait de justifier une politique monétaire unique, rendant par là infructueuses des spéculations contre un seul membre de la zone euro. Ce temps est cependant révolu, et dans la crise actuelle, il s'agit maintenant de choisir le moindre mal : faire pression sur la Grèce et l'obliger à quitter la zone euro, ce qui pourrait compromettre de façon générale la stabilité de l'euro (car les attaques subies ces derniers jours par la Grèce se porteraient alors immédiatement contre les autres « pays en difficulté », comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie et l'Irlande) ou être solidaire de la Grèce et se porter garant du déficit grec (mais là encore, l'interdépendance se manifeste de manière évidente: les banques allemandes détiennent la dette grecque à hauteur de 43 milliards d'euros ; à noter que la Hypo Real Estate et la Commerzbank qui portent respectivement 9 et 3 milliards d'euros de la dette de la Grèce, doivent leur survie uniquement à l'aide accordée par l'état allemand). Mettre en place une instance européenne de coordination, de contrôle et de pilotage (sur le modèle du « Fonds Monétaire Européen » proposé par le ministre des finances allemand Wolfgang Schäuble), devrait être une solution privilégiée à moyen terme de même qu'une coordination plus poussée des politiques économiques et budgétaires (création d'un gouvernement économique européen, comme il est réclamé par la France). Ou alors – et c'est là qu'on touche à la question fondamentale du processus d'intégration –

*Lire la suite à la page 3*

*Suite de la page 2*

on limite l'union monétaire aux quelques Etats jugés « fiables », ce qui, de toute évidence, remettrait en question non seulement l'existence de la monnaie unique, mais aussi le succès du processus d'intégration dans son ensemble.

**En ce qui concerne le soutien de l'opinion publique**, la crise grecque est dans un premier temps comparable au « nuage de cendres » : dans un domaine, où la coordination politique est pratiquement inexistante (politiques économiques et budgétaires nationales) et qui ne relève de la compétence d'aucun acteur européen (BCE ou Commission européenne), les hommes politiques se tournent d'abord vers l'opinion publique nationale. La chancelière allemande Angela Merkel et le regard qu'elle pose sur les élections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie constitue l'exemple actuel le plus parlant. Poussée par une opinion publique qui argumente en termes nationaux voire nationalistes, la chancelière allemande refuse d'aider la Grèce et sacrifie dans une certaine mesure la cause commune que représente la stabilité de l'euro.

### La fragilité de l'UE et les conséquences d'une politique de coordination plutôt que d'intégration

Et c'est bien plus que l'union monétaire qui est en jeu. Au-delà, un coup d'œil sur le débat franco-allemand suffit pour montrer à quel point le consensus en faveur d'une intégration est encore fragile et quels dangers recèle un positionnement uniquement tourné vers l'opinion publique nationale : l'Allemagne est perçue comme « l'autre problème de l'euro » (Le Monde, 17.03.2010, p.17), la chancelière allemande « impose ses conditions dans un accord franco-allemand » (Les Echos, 26.3.2010, p.6), l'Allemagne est présentée comme « la mauvaise joueuse de l'Union » (Libération, 26.3.2010, p.2 - 3) – et les journaux allemands ne sont pas plus tendres lorsqu'il s'agit de montrer du doigt les « escrocs dans la famille de l'euro » (Focus, fin février). Même les personnes avisées voient dans

la politique de l'Allemagne (et naturellement pas dans celle de la Grèce) un comportement qui ébranle les principes de solidarité sans lesquels l'UE ne pourrait exister. Ce constat engendre dans le même temps la peur que l'Allemagne puisse mener des actions isolées et tenter d'établir son hégémonie (Laurent Joffrin dans un éditorial intitulé « Tentation solitaire », Libération, 26.3.2010, p.2). Dans ce climat, il ne reste alors que peu de place pour une action commune orientée vers la monnaie unique et le bien commun des citoyens.

Alors que beaucoup espèrent à un retournement positif sous forme d'une initiative bilatérale (franco-allemande), on ne doit pas sous-estimer les limites d'une telle politique. Et pas seulement parce que l'actuel président de l'UE, le premier ministre espagnol Zapatero, s'est senti coincé par un « directoire franco-allemand » alors que la proposition de compromis élaborée par le couple franco-allemand lui a été présentée lors du sommet des chefs d'Etats et de gouvernement. En l'absence d'une politique supranationale, c'est à dire véritablement européenne, on peut s'attendre ici aussi à ce que le plus petit dénominateur commun serve de base à un accord. Une solution qui, face à la crise, ne semble donc pas forcément prometteuse. Pourtant, à moyen terme, une solution européenne bénéficierait à tous les acteurs: la chancelière allemande, tournée vers ses électeurs, pourrait continuer à défendre l'argent des contribuables allemands, et en même temps justifier devant l'opinion publique son engagement dans la crise grecque. La Grèce ne se contenterait plus d'aviser simplement Bruxelles de ses statistiques budgétaires plus ou moins crédibles, mais devrait se soumettre aux standards européens en ce qui concerne les statistiques et la comptabilité, ce qui inversement, pourrait alors rétablir une partie de la crédibilité grecque. Et la France pourrait mieux justifier auprès de ces citoyens les réformes nécessaires et urgentes (sécurité sociale, retraites), si les contours d'un modèle social européen commençaient à se dessiner.

Stefan Seidendorf [seidendorf@dfi.de](mailto:seidendorf@dfi.de)

## dfi personalia

### Dr. Stefan Seidendorf



Professeur invité à l'Institut d'Études Politiques de l'Université Robert Schuman de Strasbourg (hiver 2009/2010), Stefan Seidendorf a rejoint le dfi et s'occupe désormais de la recherche dans le domaine des politiques euro-

péennes. Études d'histoire et de romanistique dans le cadre d'un cursus intégré avec double diplôme (Universités d'Aix-en-Provence et de Tübingen), D.E.A. / Master en Sciences politiques et administratives européennes, Collège d'Europe, Bruges (2000 - 2001). Doctorat en sciences politiques à l'Université de Mannheim, chercheur au « Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung » (2002 - 2005), Maître de conférences à l'Université de Mannheim (Relations Internationales, intégration européenne et histoire contemporaine) (2005 - 2010).

### Wolfgang Neumann



Fin 2009, Wolfgang Neumann est parti à la retraite, après 33 ans au dfi. Il était responsable de la politique sociale et du marché de l'emploi en France et en Allemagne. Son champ d'activité

principal pendant les dernières années était le changement démographique, la politique communale et les projets urbains, ainsi que l'intégration à l'échelle des communes. Il continue à soutenir les activités du dfi comme chercheur associé et s'occupe de projets en cours.

### Astrid Kufer



Jusqu'à septembre, date à laquelle le successeur de Wolfgang Neumann prend ses fonctions, Astrid Kufer est responsable de la politique sociale actuelle en France au dfi.

Elle prépare son doctorat à l'université de Stuttgart. Astrid Kufer est co-éditrice du « Dictionnaire des relations franco-allemandes / Handwörterbuch der deutsch-französischen Beziehungen » et membre du collège doctoral franco-allemand (CODESE), Bordeaux/Stuttgart.

## Le retour des États ? – Un projet de recherche conjoint du DFI et de la ASKO Europastiftung

Mais comment alors évaluer la probabilité d'une telle solution ? Alors que les plus grands pas de l'intégration européenne sont le fruit de solutions européennes pour surmonter des crises d'ordre nationale, une nouvelle tendance s'est amorcée depuis la réunification de l'Allemagne et l'élargissement à l'est de l'UE. Les indices d'une renaissance de l'état nation se multiplient. Pourquoi cette tendance, et quelles réponses politiques nous

reste-t-il si les pays européens continuent à penser et à agir principalement dans un cadre national ? Et aussi, quelle approche analytique peut-on apporter à ce constat ? Ce sont là les questions que l'Institut franco-allemand et la ASKO Europastiftung (Sarrebruck) souhaitent explorer dans un nouveau projet de recherches. Le sujet ne manque visiblement pas d'exemples actuels, ni de pertinence sociale et politique.

dfi personalia

**Waltraut Kruse**

Le 1 mai, Waltraut Kruse a pris ses fonctions d'informaticienne au dfi. Après ses études d'économie politique, elle a acquis une expérience professionnelle auprès de plusieurs entreprises de

l'information. Elle a une grande expérience dans les domaines du design et de la mise en page de publications. Au dfi, elle est également responsable de l'administration du réseau et de notre page d'accueil.

**Karsten Kasper**

remplace Valérie Lejeune pour un an pendant son congé parental. Il est responsable pour le secrétariat et pour l'organisation d'événements. Au sein du dfi il a déjà collaboré en tant que stagiaire et assistant-étudiant. En ce moment, il fait son dernier semestre de master franco-allemand recherche empirique politique et sociale à l'université de Stuttgart en collaboration avec l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux.

Le 17 février, dans les locaux de l'ENA à Strasbourg, la Fondation Entente franco-allemande a inauguré une nouvelle phase de ses activités devant 200 invités environ. Les statuts de la fondation ont été profondément transformés pour être adaptés à sa nouvelle mission : dynamiser et promouvoir la coopération entre la France et l'Allemagne, entre les acteurs économiques, sociaux et culturels français et allemands.

**Un changement des statuts permet à la fondation d'investir dans l'avenir de la coopération franco-allemande.**

Fondée en 1981 avec comme objectif l'indemnisation des enrôlés de force, alsaciens et mosellans, dans la « Wehrmacht », la FEFA a pu largement répondre à cette première tâche. Si le soutien des anciens « malgré nous » et de leurs familles, et plus récemment des alsaciens et mosellans intégrés dans le RAD (« Reichsarbeitsdienst »), reste une préoccupation de la fondation, son activité va s'orienter dorénavant vers le futur. La mémoire étant un devoir permanent, la gestion du présent et de l'avenir est une obligation morale devant les générations à venir.

Les nouvelles structures de gouvernance de la fondation donnent une place importante aux



André Bord, président de la fondation  
Source : dfi

personnalités qui siégeront au Conseil d'Administration, dont une moitié seront des Allemands, l'autre moitié des Français. Lothar Späth, ancien Ministre-Président du Bade-Wurtemberg, a été élu président délégué, l'ancien Ministre André Bord restant président de la fondation.

Les priorités suivantes animeront les activités de la fondation :

1. renforcement des initiatives franco-allemandes citoyennes
2. promotion du bilinguisme français-allemand à tous les niveaux de la société
3. propositions en faveur d'initiatives européennes portées par la France et l'Allemagne

Frank Baasner ◉ [baasner@dfi.de](mailto:baasner@dfi.de)

**La réalité de la coopération franco-allemande dans les entreprises : une dynamique pour le marché unique européen**

**Paris, Palais d'Iéna, 9 avril 2010. Pour la quatrième fois le Conseil économique, social et environnemental français a organisé, en coopération étroite avec le dfi, un colloque franco-allemand sur des questions d'actualité pour nos deux sociétés.**

Des représentants de fédérations, syndicats, entreprises, partis politiques et de la société civile dans son ensemble étaient invités, cette année, pour débattre sur la coopération entre entreprises allemandes et françaises. L'hypothèse de départ était que la coopération concrète était bien plus différenciée et efficace que ne le laissaient entendre les articles de presse qui se concentrent souvent sur les aspects problématiques. Le Secrétaire d'Etat au Ministère allemand de l'Economie, Ernst Burgbacher, était venu de Berlin pour inaugurer la conférence avec le Président du CESE, Jacques Dermagne. Ils ont tous deux souligné l'importance quantitative et

qualitative de la coopération économique entre acteurs allemands et français.

Le débat, qui a duré une journée, a été lancé par un exposé macroéconomique de Jérôme Fehrenbach (Roland Berger) et par une analyse politique de Joachim Bitterlich (Veolia). Plusieurs études de cas ont permis au public (150 personnes environ) de découvrir la richesse et complexité de la coopération. Des chefs d'entreprise ou managers dirigeants de DEKRA, Junghans-Microtec, Astrium, PSA, Europcar et Mazard ont présenté leurs stratégies, succès et les problèmes rencontrés. La table ronde conclusive aborda, en présence de l'ancien Ministre français de l'économie Francis Mer, une perspective plus largement européenne, car la plupart des défis actuels ont une dimension européenne. Il est prévu de publier les actes de cette rencontre.

Frank Baasner ◉ [baasner@dfi.de](mailto:baasner@dfi.de)



Vision de l'hémicycle lors de la conférence



(de gauche à droite) Frank Baasner (dfi), Jacques Dermagne (Président du CESE), Ernst Burgbacher (Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral de l'économie), Raphael Hadas-Lebel (Conseil d'Etat)  
Source : CES

## Séminaire pour journalistes français de la radio à Berlin

La Robert Bosch Stiftung organise depuis des décennies des voyages d'études et d'information pour journalistes allemands vers la France et pour journalistes français vers l'Allemagne. Des programmes antérieurs ou encore en cours visaient les journalistes de la presse régionale, les rédacteurs en chef de la presse régionale ou les journalistes de télévision. Le nouveau programme, réalisé pour la première fois en janvier 2010, s'adresse aux radios.

La radio est, en France plus qu'ailleurs, un média important, car le niveau de consommation de programmes radio reste élevé. C'est pour cela que la fondation Robert Bosch et le dfi se sont proposés de tester cette offre et d'offrir un séminaire de 2,5 jours à Berlin. Le recrutement n'était pas tâche facile, car les rédactions manquent de personnel. Il y a en outre peu de formats de programmes radio qui permettaient de s'occuper directement de la réalité actuelle allemande. Et enfin pour la radio, il est fort souhaitable d'avoir des prises de parole en langue française pour rester plus immédiat. A la fin nous avions 11 inscrits, dont quelques collègues en provenance de la presse spécialisée.

Le séminaire fut organisé alors que le débat parlementaire sur le budget national 2010 était en cours – l'actualité politique était donc acquise. Des interlocuteurs du plus haut niveau politique répondaient aux nombreuses questions des journalistes – et bien souvent en français : le Ministre des Finances Wolfgang Schäuble, la Secrétaire d'Etat au Ministère de la Santé Annette Widmann-Mauz, le Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Economie Ernst Burgbacher, Andreas Schockenhoff



Les journalistes français de la radio à Berlin. Source : dfi

(Viceprésident du groupe parlementaire CDU au Bundestag), Angelica Schwall-Düren (Viceprésidente du groupe parlementaire SPD au Bundestag), Gunther Krichbaum (Président de la Commission des Affaires européennes au Bundestag), Cem Özdemir (Président fédéral du parti Bündnis 90/Die Grünen), Aiman A. Mazyek (Secrétaire général du comité central des musulmans d'Allemagne), Christoph Steegmans (Porte-parole adjoint du gouvernement), Steffen Kröhnert (sociologue au Berlin-Institut Bevölkerung und Entwicklung).

Frank Baasner [baasner@dfi.de](mailto:baasner@dfi.de)



Le Ministre des Finances Wolfgang Schäuble avec Frank Baasner, directeur du dfi.

Cem Özdemir (à gauche) Président fédéral du parti Bündnis 90/Die Grünen.



## Master Européen de Gouvernance et d'Administration (MEGA) 2010 - 2011 : Recrutement de la sixième promotion jusqu'au 15 juin 2010

La procédure de recrutement pour la sixième promotion consécutive du Master Européen de Gouvernance et d'Administration (MEGA) est en cours. La date limite d'envoi de candidatures est fixée au 15 juin 2010.

Mis en place par les gouvernements français et allemand, bilingue et doublement diplômant, ce programme de formation s'adresse aux jeunes cadres des administrations françaises, allemandes et d'autres pays européens, ainsi qu'aux cadres des institutions européennes, des organisations internationales et du secteur privé.



Résolument tourné vers la pratique, le MEGA a pour but de former aux méthodes de gouvernance moderne dans le cadre de la coopération européenne et internationale.

Le programme associe les partenaires suivants: l'Ecole nationale d'administration (ENA), l'Uni-

versité Paris 1 Panthéon – Sorbonne, l'Académie fédérale d'administration publique (Bundesakademie für öffentliche Verwaltung), l'Université de Potsdam, ainsi que l'Université Humboldt de Berlin et Sciences Po Paris.

Vous trouvez le contenu de la formation ainsi que les conditions de candidature sur le site

[www.mega-master.eu](http://www.mega-master.eu).

Notre brochure peut vous être adressée sur demande.

Frank Baasner [baasner@dfi.de](mailto:baasner@dfi.de)

# Calvados – Basse-Franconie : Un jumelage modèle

Comme beaucoup de régions allemandes, le **Bezirk (district) de Basse-Franconie en Bavière (1,3 millions d'habitants) compte un nombre impressionnant de jumelages communaux franco-allemands. Il se distingue pourtant par le fait qu'une bonne partie de ces jumelages (soit 38 sur 90) concerne des communes situées dans le département du Calvados, à commencer par le partenariat des deux chefs-lieux Würzburg et Caen, jumelés depuis 1962. Par ailleurs, les chambres des métiers (depuis 1966) et les universités des deux villes (depuis 1977) sont également liées par des partenariats officiels.**

Mais c'est le partenariat officiel du département et du Bezirk, signé en 1986, qui fait la différence. Il s'est doté d'un comité de jumelages et surtout d'une structure administrative propre (en Basse-Franconie, le secrétariat au jumelage, qui fait partie de l'administration du Bezirk). C'est cette structure qui est au service des jumelages des communes et de tous les autres partenariats du territoire, en apportant des conseils et des aides aux acteurs, en facilitant leur mise en réseau ou encore en organisant des manifestations communes. « Nous voulons être à l'écoute des communes, rassembler et aider les bénévoles qui s'engagent, et offrir des services concrets », affirme Alice Heller, qui dirige



voisin, à se rencontrer. Une bourse spéciale permettant de réaliser un séjour dans le Calvados ; un réseau de stages qui a déjà profité à plus de 300 étudiants partis en stage dans la région partenaire ; l'accueil, depuis 1997, de « volontaires européens » venant travailler dans une institution partenaire : autant d'encouragements à la mobilité et de coups de pouce pour découvrir la région-partenaire.



le service jumelages à Würzburg. Parmi le panel impressionnant des activités figurent des séminaires d'élus (ainsi, des responsables des deux régions se sont récemment penchés sur l'avenir des zones rurales), des formations s'adressant aux professeurs de langue, et surtout des actions visant les jeunes. C'est le véritable focus du Bezirk : aider les jeunes à partir dans les pays

Le partenariat Calvados-Basse-Franconie pourrait servir d'exemple à d'autres partenariats décentralisés, a estimé à juste titre l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Car la complémentarité heureuse entre les nombreuses activités au niveau communal et le soutien actif et professionnalisé au niveau du Bezirk/département produit un partenariat exemplaire, vivant et inventif.

Suivez l'exemple...

Pour plus d'informations :

- <http://www.frankreich-forum-unterfranken.de>
- <http://www.cg14.fr/quotidien/jumelages/index.asp>

Henrik Uterwedde • [uterwedde@dfi.de](mailto:uterwedde@dfi.de)

## dfi personalia

### Bénédicte Weste



est arrivée en décembre 2009 au dfi après une licence LEA et une licence d'Etudes Européennes effectuées respectivement à Dunkerque et à Osnabrück. A présent, elle accompagne le concours

d'idées franco-allemand « On y va ! » et participe au développement de la bibliothèque numérique Vifarom.



*Place aux jeunes - c'est l'une des priorités du jumelage Calvados - Basse-Franconie. (Source : Secrétariat au jumelages, Basse-Franconie)*



## « La France et l'actualité de l'Histoire – dimension nationale, prétention universelle ? »

C'est le thème retenu pour la conférence annuelle du dfi, qui se tiendra cette année du 24 au 26 juin. Ce n'est pas que depuis l'élection de Nicolas Sarkozy qu'on observe la tendance de la classe politique à se servir d'événements historiques à des fins politiques : la reconnaissance par la France du génocide arménien, le rôle de la France dans et pour le colonialisme, la lecture obligatoire de la lettre de Guy Môquet dans les collèges et les lycées à la date anniversaire de son martyr.

Ces exemples ont en commun de montrer que l'histoire est devenu un instrument dans les débats politiques actuels, que l'histoire fait office de référence identitaire (parfois même contrainte) et que l'histoire transmet un certain ordre normatif, que la France considère comme ayant une prétention et une valeur universelles. Des intervenants de premier plan discuteront ces questions avec nous. Parmi eux, le Pro-



Conférence annuelle du dfi en 2009. Source : dfi

fesseur Jacques Revel, historien à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales; le Professeur Blandine Kriegel, philosophe à l'université de Paris-Nanterre et ancienne conseillère du président Chirac et M. Nicolas Offenstadt, figure éminente du combat contre

l'instrumentalisation de l'histoire. En plus des trois groupes de travail, qui auront lieu parallèlement, la conférence a été organisée de manière à laisser également du temps pour la rencontre et la discussion. Tous les participants sont hébergés à l'hôtel Nestor de Ludwigsburg, dans lequel se tiendra également la conférence. La participation nécessite une inscription préalable. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Karsten Kasper (✉ [kasper@dfi.de](mailto:kasper@dfi.de))

Stefan Seidendorf ✉ [seidendorf@dfi.de](mailto:seidendorf@dfi.de)

## Vient de paraître : La CSG et la réforme de la Sécurité sociale en France

**Le financement de la protection sociale, en particulier son découplage des coûts du travail, revêt d'une importance centrale dans le débat sur l'avenir de l'Etat de providence.**

L'analyse de Nora Ratzmann, paru dans la série dfi compact, porte sur l'expérience de la CSG en France : sa mise en place, ses caractéristiques principales et ses conséquences sur le financement et le fonctionnement de la protection sociale. Les enseignements de cette étude succincte et bien documentée sont aussi de nature à nourrir le débat allemand en cette matière.

Henrik Uterwedde ✉ [uterwedde@dfi.de](mailto:uterwedde@dfi.de)



*lisée). Dfi compact No. 8, avril 2010, 90 pages, prix : 8 euros.*

A commander ✉ [info@dfi.de](mailto:info@dfi.de)

*Nora Ratzmann : Reform des französischen Wohlfahrtsstaates. Die Einführung innovativer Finanzierungsinstrumente am Beispiel des Allgemeinen Sozialbeitrages (Contribution Sociale Généralisée).*

### Agenda

#### 24 – 26 juin

Colloque annuel du dfi sur le thème « La France et l'actualité de l'Histoire – dimension nationale, prétention universelle ? », Ludwigsburg

#### 4 – 10 juillet

Séminaire pour jeunes journalistes français en formation, Berlin

Till Raczek ✉ [raczek@dfi.de](mailto:raczek@dfi.de)

Deutsch-Französisches Institut

Asperger Straße 34  
D-71634 Ludwigsburg  
Tel +49 (0)7141 93 03 0  
Fax +49 (0)7141 93 03 50

✉ [www.dfi.de](http://www.dfi.de)

✉ [info@dfi.de](mailto:info@dfi.de)

Rédaction : Waltraut Kruse  
Directeur de la publication :  
Prof. Dr. Frank Baasner